

Brest métropole est une des 22 métropoles françaises (loi MAPTAM du 27 janvier 2014), située dans le département du Finistère, en région Bretagne. Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), elle réunit les communes de Brest, Guilers, Guipavas, Gouesnou, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Plouzané. Territoire maritime par excellence, Brest métropole est membre du Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique-Manche Ouest.

Contact :

Eric Vandembroucke,
Tristan Le Guillou de Penaros
24, rue de Coat-Ar Gueven
29200 Brest

Eric.vandembroucke@brest-metropole.fr
Tristan.de-penanros@brest-metropole.fr

T +33 02 98 33 52 73

Le point de vue de Brest métropole dans le cadre de la consultation publique « La mer en débat »

EN BREF. Brest métropole et ses acteurs participent et contribuent régulièrement aux réflexions et travaux concernant la mise en mouvement de politiques maritimes intégrées. En 2022, Brest accueillait le One Ocean Summit, grand rendez-vous dans l'agenda international des défis sur l'océan et le climat. En 2023, Brest était la 1^{ère} place maritime française à accueillir les Journées Européennes de la Mer. Avec ses réseaux d'appartenance, Brest métropole participe à la Stratégie Maritime Atlantique et demeure attentive aux nouvelles orientations et inflexions européennes pour une économie bleue durable et décarbonée. Au niveau national, elle est membre depuis 2019 du Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique Manche Ouest, instance co-présidée par la Préfecture maritime de l'Atlantique dont le siège est à Brest. Brest métropole est également partie prenante au sein de la Conférence régionale Mer & Littoral (CRML) qui a produit un avis dans le cadre du débat en cours.

Le 19 décembre dernier, en tant que « terre d'escale », aux Ateliers des Capucins, d'une rencontre publique « La mer en débat », Brest métropole a exprimé son adhésion à la réflexion collective consacrée aux grands enjeux sur la planification maritime, le développement des activités maritimes, la protection de l'environnement et la biodiversité marine et bien sûr, objet central du présent cahier d'acteur, concernant l'enjeu majeur des besoins énergétiques de demain et de la nécessité d'un développement accéléré de l'éolien en mer. Autant de marques de reconnaissance, de la place et du rôle de Brest à la pointe de Bretagne pour une économie bleue ambitieuse et un environnement marin préservé.



Energies marines renouvelables et énergie éolienne offshore : une évidence pour Brest

Le développement des énergies marines, comme une voie pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et sensiblement en Bretagne, pour réduire la dépendance énergétique, est une évidence pour Brest depuis plus de vingt ans. La métropole brestoise héberge plusieurs acteurs d'une filière d'énergies marines renouvelables (EMR) en développement dans l'ouest de la France.

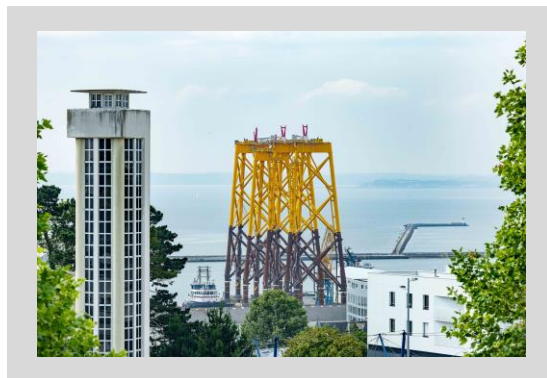
Des organismes de recherche et développement sont impliqués dans la conception et le développement de cette filière :

- **l'Ifremer**, dont le siège national est à Brest, dispose ainsi d'un bassin d'essai de maquettes sur son campus et à proximité immédiate, d'un site de test en mer de prototype d'éolienne flottante ;
- le **SHOM** (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine), fournisseur national de données de référence sur l'océan, basé à Brest, a une expertise géophysique indispensable notamment dans la reconnaissance des zones propices pour accueillir les parcs éoliens ;
- **France Energies Marines**, Institut pour la Transition Energétique (ITE) dont le siège est à Brest, est en charge d'accompagner le développement des énergies marines renouvelables en France par un appui en recherche et développement.

Il convient également d'évoquer les structures fédératrices des compétences représentatives de l'excellence maritime présentes à Brest :

- **Le Pôle Mer Bretagne Atlantique**, dont le siège est à Brest, se consacre à la mise en synergie des acteurs de la recherche, de la formation et des entreprises pour le développement de projets collaboratifs d'envergure. Les EMR est un de ses domaines d'actions stratégiques ;
- **Le Campus Mondial de la Mer**, première communauté française dédiée à la connaissance et à la valorisation des ressources marines, rassemblant acteurs académiques, scientifiques, économiques et institutionnels, tous à la pointe des sciences et technologies marines et de l'économie bleue.

Ces atouts ont ainsi facilité le développement d'entreprises à Brest et dans le Finistère, certaines dédiées à la conception et à la fabrication d'éoliennes ou d'hydroliennes et de différentes sociétés de service spécialisées.



Le développement des EMR et de l'éolien offshore est naturellement un axe majeur du plan de développement du port pour les 40 prochaines années.

Pour favoriser le développement de cette filière, un investissement majeur, financé principalement par la Région Bretagne et les partenaires (Brest métropole, le département du Finistère, la CCIMBO, l'Union européenne), a été réalisé pour l'accueil d'entreprises industrielles consacrées aux EMR. Un terminal industriel de 40ha a en effet été réalisé pour un investissement de 220 millions d'euros.

Les plans de développement français et européens de fermes d'éoliennes en mer apparaissent comme une opportunité pour les ports qui s'y seront préparés. Aucun port ne peut satisfaire seul aux immenses besoins industriels en matière de construction, d'assemblage, de logistique et de services de soutien pour la réalisation de ces plans. Le port de Brest, exploité par la société portuaire **Brest Port** dont la Région Bretagne, la CCIMBO et Brest métropole sont actionnaires, s'inscrit dans la phase de préparation actuelle avec d'autres ports français (St Nazaire et Lorient) et nord-européens. Si la coopération est la première condition pour élaborer des stratégies à long terme sur l'ensemble de la filière, la capacité d'investissement est la seconde pour les ports impliqués. L'adaptation des terminaux de construction et d'assemblage des éoliennes en mer aux composants à la taille XXL demande un soutien financier public exceptionnel.

Brest métropole, la région Bretagne, le port de Brest et l'ensemble des acteurs maritimes se sont mobilisés pour obtenir **l'inscription du port de Brest au réseau central du RTE-T**, le réseau transeuropéen des transports.

L'engagement et les investissements réalisés pour le déploiement d'une filière des EMR sur le port participent d'une même ambition pour la reconnaissance à la pointe occidentale de la Bretagne d'un véritable hub de l'économie bleue décarbonée.

Les points d'attention que la métropole brestoise souhaite souligner

France Energies Marines

Cet Institut pour la Transition Énergétique (ITE) est un moyen précieux d'apporter le meilleur de la connaissance aux industriels nationaux positionnés sur le marché des énergies renouvelables dont nous sommes encore au tout début.

La compétitivité des entreprises françaises ne sera garantie que par leur capacité à innover, à maîtriser l'assemblage de technologies complexes et le recours à des matériaux poussés à leurs extrêmes, à connaître les milieux dans lesquels les systèmes marins de production d'énergie seront déployés...

Assurer la bonne pérennité de cet organisme fédératif est une exigence essentielle, il en va de la capacité de l'industrie française d'assurer la fourniture des solutions technologiques pour la souveraineté d'approvisionnement en énergie renouvelable.

Le Campus Mondial de la Mer



La connaissance est à la base de tout développement durable. Concernant l'exploitation de ressources énergétiques en mer, la connaissance du milieu marin est essentielle au développement de solutions respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

Les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, constitutifs du Campus Mondial de la Mer, représentent une des plus grandes concentrations mondiales d'expertises en sciences et technologies marines.

Cette expertise est reconnue au plan mondial, notamment au travers de l'Université de Bretagne Occidentale classée 5^{ème} au classement de Shanghai dans le domaine de l'océanographie.

Alors que nous sommes dans la décennie des sciences océaniques, il est regrettable que l'Etat n'est pas su reconnaître ce pôle d'excellence parmi les lauréats du PIA4 « Excellence sous toutes ses formes » laissant ainsi ce domaine

scientifique démunir des soutiens légitimes auquel il prétendait.

France Cyber Maritime

Inutile d'épiloguer sur la menace cyber dont la réalité s'illustre tous les jours. Elle s'exerce également dans le monde maritime avec des risques aux conséquences pour la sécurité, tant des personnes que de l'environnement, à la mesure des objets concernés : pétroliers, GNL, maxi porte-containers...

Les éoliennes en mer ne fonctionneraient pas sans l'appui des technologies numériques : systèmes de contrôle, systèmes de communication, intelligence embarquée... Elles sont des objets marins, tous comme les navires et les plateformes pétrolières ou gazières. Une prise de contrôle de ces machines pourraient avoir des conséquences majeures sur leur intégrité physique (destruction) et par conséquent sur leur production d'énergie.

Une structure, France Cyber Maritime, a été créée à l'initiative de l'Etat pour la coordination nationale de la cybersécurité maritime et le portage d'un Computer Emergency Response Team (CERT) maritime. Une fois constituée et mise en ordre de marche en prise directe avec les acteurs du maritime et une aide au démarrage de l'Etat (ANSSI), la pérennisation financière de cette structure est en question.

Les technologies d'avenir

L'innovation, cela a été mis en avant, est une condition essentielle à la compétitivité du secteur industriel de l'éolien et des EMR en général.

Au delà de ce qui touche aux machines, tout l'environnement des technologies d'exploitation et de maintenance est à faire progresser pour assurer la durabilité et la compétitivité de cette source d'énergie renouvelable. L'apport de technologies transversales comme l'intelligence artificielle, les technologies spatiales ou encore les drones est à imaginer, concevoir, développer. Ce sont des secteurs à haut potentiel identifiés dans la stratégie métropolitaine de développement économique (SMDE) de Brest métropole, co-construite avec les acteurs du territoire.

En ce sens, il est essentiel de maintenir un haut niveau en matière d'innovation en soutenant les pôles de compétitivité et les technopoles que ce soit pour le montage de projets de transfert de technologies (les pôles) ou pour l'accompagnement de projets d'entreprises innovantes (les technopoles). Il est inutile de créer de nouveaux dispositifs quand ceux qui existent ont largement démontré leur savoir faire. Inscrire le soutien de l'Etat et des collectivités à ces structures dans la durée est un investissement vertueux.



CONCLUSION.

Brest métropole, au travers de ce cahier d'acteur, souhaite rappeler le rôle stratégique de Brest sur bien des points essentiels à l'atteinte des objectifs nationaux et européens en matière de développement des énergies marines en général et de l'éolien en mer en particulier.

Elle en appelle à l'Etat pour qu'il contribue aux investissements nécessaires sur le port de Brest pour lui permettre d'être au rendez-vous des grands chantiers d'intérêt national qui s'annoncent, à l'instar de son soutien aux Grands Ports Maritimes.

Brest métropole pointe également la nécessité de donner les moyens à des structures pleinement investies dans ces objectifs de produire ce pourquoi elles ont été créées : France Energies Marines, le Pôle Mer Bretagne Atlantique et France Cyber Maritime.

Enfin, elle souligne la nécessité de donner les moyens au pôle d'excellence de recherche en sciences et technologies marines, afin de garantir le développement des énergies marines en meilleure connaissance du milieu dans lesquelles elles s'exercent.

